

MODALITES DE PAIEMENT DE LA PARTICIPATION FAMILIALE

	FORMULE "LIMITE"	FORMULE "LIBERTE"		Date limite de paiement	Coupon délivré
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 4		
Toute l'année scolaire	110 €	190 €	240 €	A l'inscription	1 coupon annuel
<u>1er trimestre</u> de la rentrée au 31 décembre	44,00 €	76,00 €	96,00 €	A l'inscription	1 coupon 1er trimestre
<u>2e trimestre</u> du 1er janvier au 31 mars	33,00 €	57,00 €	72,00 €	A régler avant le 31 décembre	1 coupon 2ème trimestre
<u>3e trimestre</u> du 1er avril au 30 juin	33,00 €	57,00 €	72,00 €	A régler avant le 31 mars	1 coupon 3ème trimestre



Les formules Tarif 2 et Tarif 4 ne peuvent être payées par trimestre que lors d'une inscription par Internet (paiement par CB sur le WEB) - les demandes par papier sont à payer en totalité lors de l'inscription

Tout trimestre entamé est dû

Paiement : par chèque à l'ordre de **LA REGIE DES TRANSPORTS SCOLAIRES**

A envoyer à : SAINT ETIENNE METROPOLE
Direction des Transports et Mobilité
2 avenue Grüner - CS 80257
42000 SAINT ETIENNE
☎ 04.77.32.92.60
☎ 04.77.32.90.38

Indiquer au dos du chèque : **Le nom et le prénom de l'élève**
Le n° de la carte transports scolaires (s'il est connu)

Si l'élève n'utilise plus le transport en cours d'année scolaire, téléphoner et retourner la carte
(coordonnées ci-dessus) sinon le paiement du trimestre en cours sera exigé